



Monsieur Renaud MUSELIER
Président de la Région Sud
Provence Alpes Côte d'Azur
Hôtel de la Région
27 place Jules Guesde
13481-Marseille cedex 20-

Cannes la Bocca le 17 octobre 2018

Objet : nuisances sonores ferroviaires
V.Ref.: RM/SGD-D18-01638

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt de vos éléments de réponse du 29 août et vous en remercions vivement.

Nous souhaiterions toutefois, aux termes de la présente, revenir sur la réduction du bruit ferroviaire à la source et son corollaire la rénovation des infrastructures vétustes.

Ainsi que vous avez pu le relever à la lecture de notre courrier du 10 novembre 2017, nous avons obtenu de SNCF Réseau (alors RFF) des améliorations notamment le remplacement du pont Leader qui était un ouvrage métallique.

D'autres modifications ont été effectuées consécutives à la réouverture de la ligne Cannes-Grasse mais ces interventions sont largement insuffisantes.

Vous affirmez, aux termes de votre réponse précitée, que le doublement des cadences, l'ouverture à la concurrence n'auraient que peu d'incidences sur le bruit « *par rapport aux niveaux sonores existants qui sont compris entre 53 et 58 db(A)* ».

Or, les niveaux relevés par le bureau d'études mandaté, à notre demande, par RFF étaient, en juin 2014, déjà nettement supérieurs à ceux que vous évoquez. Vous comprendrez donc l'inquiétude légitime des riverains.

Sans reprendre nos précédents développements, nous persistons à préconiser la mise en place d'infrastructures et de matériaux susceptibles d'absorber le bruit. Des exemples existent qui ont eu des résultats convaincants.

C'est pourquoi, nous avons engagé cette démarche auprès de la Région afin que cette problématique soit prise en compte et relayée auprès de SNCF Réseau.

Parallèlement, notre association interviendra pour faire valoir ses observations dans le cadre de la consultation du public du plan de prévention du bruit dans l'environnement -PPBE- ouverte le 8 octobre dernier.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Nicole BIOLET
Présidente